



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 juin 2020

Délibération n° 20C/02/20

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
12/06/2020		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 60
24 juin 2020	En exercice : 77	Pouvoirs : 8 Votants : 68

**Objet : Subvention exceptionnelle en faveur de la compagnie théâtrale « les Zanimos ».**

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

**Etaient présents :**

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, MME BRUNET Laurette, M. CANDELLOT Bertrand, MME CENSIER Christine, MM CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, M LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre ; MME LARUE Aline, MM LE ROUX Nicolas (suppléant de MME GRIGNON-PONCE Véronique) ; LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc) ; SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM TOURTE Philippe, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 60 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

**Etaient excusés :** MM GIGNON Christophe, NEGI Michaël, THEOPHILE Pascal et MME VASSEUR Lydie.

Etaient absents : MME BERGERON Aurélie, MM FOURNIER Alain, GESBERT Laurent, POINSARD Cédric, QUESNEL Gérard, MME SIMON Marie-José, M. VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CARRE Christophe (Domfront) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DRETZ Sandrine (Airion) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy-en-l'Eau) à M. GOURDOU Jean-Pierre (Valescourt) ;

M. RAUZIER Dominique (Saint-Just-en-Chaussée) à M. Frans DESMEDT (Saint-Just-en-Chaussée) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Eric WAFFELAERT et MME Colette DOLLEZ

Le président Frans DESMEDT donne la parole à la vice-présidente Isabelle BARTHE pour la présentation de ce point.

Celle-ci rappelle que, dans le cadre de la saison culturelle, plusieurs spectacles sont programmés chaque année. Certains sont en lien avec des partenaires culturels, comme la Comédie de Picardie, d'autres dans le cadre d'un contrat de cession conclu directement avec une compagnie ou association.

Du fait de l'épidémie de Covid-19, des représentations prévues dans ce cadre ont dû être annulées. Pour certains spectacles, des reports de séances sont envisagés pour la saison 2020-2021, d'autres sont soutenus par un de nos partenaires. Cela n'est pas le cas pour « Pas si bêtes », premier spectacle de la saison culturelle impacté par l'épidémie de covid-19. Les représentations prévues le 10 mars 2020, avaient fait l'objet d'un contrat conclu entre l'association Les Zanimos et la communauté de communes.

En conséquence, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à cette association pour compenser en partie la perte de recettes qu'elle a subie sans compensation à cette occasion.

### **Le Conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de commune en vigueur ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté préfectoral du Préfet de l'Oise en date du 11 mars prorogeant l'arrêté du 29 février 2020 portant interdiction des rassemblements dans le département de l'Oise ;

Vu l'arrêté du ministre des solidarités et de la santé en date du 13 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

Considérant la nécessité d'annuler les manifestations prévoyant des rassemblements sur le territoire pendant la période de confinement liée à l'Etat d'urgence sanitaire ;

Considérant que deux représentations du spectacle « Pas si bêtes », programmées le 10 mars 2020 dans le cadre de la saison culturelle, ont été annulées sans préavis ;

Considérant que cette situation de crise a mis l'association Les Zanimos en difficulté financière ;

Considérant qu'aucune solution de report du contrat de cession conclu entre l'association et la communauté de communes n'a pu être trouvée ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes du plateau picard de soutenir une association qui participe à la diffusion de la culture ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré

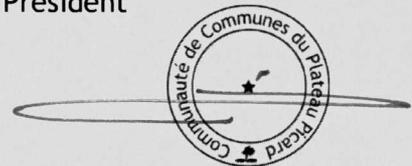
A l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 500 € à l'association Les Zanimos.

**DIT** que la dépense afférente sera inscrite au budget pour l'année 2020.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



**Frans DESMEDT**

Acte publié ou notifié le 24 juin 2020